

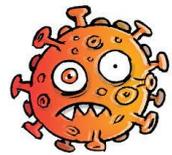
Vous trouverez sur notre site la déclaration liminaire lue par la CGT :

<https://31.cgtfiancespubliques.fr/chs-ct/compte-rendus/article/chsct-du-13-mai-2022-declaration-liminaire>

Un ordre du jour beaucoup trop ambitieux n'a pas permis de traiter l'ensemble des sujets : le point sur **la mise en place des accueils de proximité et travaux sur les accueils**, point demandé par la délégation CGT, et les questions diverses n'ont pu être traités, mais nous y reviendrons dans ce compte-rendu.

Actualités sanitaires

Les chiffres de la pandémie sont en baisse dans l'ensemble des directions depuis le dernier CHSCT. Le médecin de prévention précise que le taux d'incidence est effectivement en baisse dans notre département (0,66), elle recommande le port du masque en réunion (si proximité) et en véhicule de service. Elle rappelle que la deuxième dose de rappel est recommandée pour les collègues de plus de 60 ans. Par ailleurs, les médecins ont repris les visites périodiques, notamment concernant les personnes à risque.



Point d'information sur la démarche ergonomique : CGF Justice

Lors du CTL du 20 avril 2022, la CGT avait demandé aux représentants de la DRFiP 31 de nous adresser l'analyse des ergonomes qui sont intervenus dans le cadre de ce projet. Nous avons enfin pu avoir une présentation de leurs travaux et en débattre, nous regrettons comme souvent que cela intervienne une fois le dossier bouclé...

Pour rappel, ce service se met en place avec des agents des Finances publiques et des agents du ministère de la Justice. Des séances de travail se sont tenues en présentiel, associant agents et encadrants, les espaces de travail, la répartition des tâches, les process de travail et le télétravail (2 jours de présentiel en commun et 2 jours de télétravail) ont pu être traités.



À noter que les revendications des collègues sur le télétravail et les congés, appuyées par les organisations syndicales, ont été entendues par la responsable du service. Cela n'a pas été le cas sur la mise en place des espaces de travail, malgré une démarche constructive des collègues, le point d'étape doit permettre de corriger certains points (sécurité, ambiance lumineuse, déplacement de cloisons, isolation phonique...).

La DRFiP 31 s'est engagée à faire les modifications si nécessaire, **comme le disent les ergonomes, la dynamique constructive est à garder et rien n'est figé !** Dont acte, nous ne manquerons pas d'être très attentifs à la situation des agents de ce service. **Un « bilan d'étape » est prévu courant juin.**

Point sur les travaux place Occitane

Les travaux validés dans le cadre du plan de relance se poursuivent place Occitane. La CGT a relevé un problème récurrent concernant la sécurité des personnels : la zone d'évacuation est très régulièrement obstruée par du matériel ou des grilles, les représentants CGT ne cessent d'alerter la direction sur ce sujet, pour que les entreprises respectent les plans d'évacuation établis. Un

affichage doit être mis en place dans la zone d'évacuation et un exercice d'évacuation est programmé.

Sur les nuisances sonores et notamment l'utilisation de disques pour couper les brise-soleil, la DRFiP s'est engagée à trouver une meilleure solution dans la mesure du possible.

S'agissant du calendrier, les pierres de parement prévues au départ ont été retoquées par l'architecte des Bâtiments de France, une solution rapide doit être trouvée et la communication des modifications des dates d'intervention des entreprises doit être diffusée aux services concernés.



Enfin, la société Brink's, chargée du dégagement des fonds, va changer ses camions, au vu de l'impossibilité d'approcher le trappon durant les travaux. Une solution reste à trouver.

Pour information, le restaurant du site fermera du 16/08 au 02/09.

Point d'étape sur les travaux du groupe de travail avec l'ANACT sur le travail en mode mixte

Le plan d'actions, élaboré par le comité de pilotage paritaire à la suite des travaux des ateliers agents et encadrants, a été présenté par la représentante de la DRFiP 31. Les principaux points sensibles de la mise en place du travail en mode mixte ressortent de ces travaux, tels le maintien du collectif de travail, l'évolution des pratiques managériales, l'équilibre présentiel distanciel ou bien l'intégration des nouveaux agents.

Notre intervention sur ce sujet :

« Nous avons beaucoup de retard sur la mise en place des réunions de services programmées pour échanger sur l'organisation du travail, réunions qui constituent le socle incontournable pour mieux appréhender le travail en mode mixte (télétravail, présentiel et à distance) qui est effectif depuis le début de la pandémie. Rappelons que la tenue de ces réunions a été validé lors du CTL télétravail du 18 janvier 2021...



L'expérimentation en cours est issue de la convention signée entre les ministères économiques et financiers et l'ANACT avec un objectif de prévention des risques professionnels chez les agents dans un cadre d'une modification du mode de travail. Ainsi, les travaux effectués dans les ateliers agents et encadrants ont permis au comité de pilotage (COPIL) paritaire d'identifier de nombreux sujets facteurs de risques professionnels dans le cadre du passage du travail en présentiel au travail en mode mixte (télétravail, présentiel et à distance) tels l'isolement, la répartition des missions, la mutualisation, le tutorat, les difficultés des encadrants... La CGT a toujours porté au cours de ces travaux avec l'ANACT le maintien et le renforcement du collectif de travail qui constitue la première des protections de l'individu.

Après avoir finalisé le plan d'actions, nous rentrons maintenant dans la phase concrète de cette expérimentation avec les actions validées sur deux services (accompagnement des personnels de l'ANACT pour la tenue de réunions) et les actions de formation en direction des cadres. Il est temps et urgent d'échanger sur l'organisation de notre travail.

Mais, ne nous leurrons pas, cette expérimentation ne va pas tout régler !!!

Le télétravail et le travail à distance ont été mis en place au sein d'une administration déjà mise à mal en termes de moyens de fonctionnement. L'adaptation des personnels au travail en mode mixte ne se réduit pas « à mieux s'organiser », les agents subissent les suppressions d'emplois (96 en 2022), les fusions-suppressions de services, les spécialisations, la multiplication des services intervenant sur les dossiers (mise en place de plate-formes sans création d'emplois qui éloignent

l'usager de nos services), la mobilité facteur de perte de sachants... qui détériorent les conditions de vie au travail des agents.

Cette expérimentation permet d'identifier et nous l'espérons de réduire les facteurs de risques directement liés au travail en mode mixte mais n'effacera pas la souffrance au travail qui augmente de façon très inquiétante dans nos services. »

Procédure d'alerte au SIP Cité



Une procédure d'alerte a été déposée par la CGT concernant un collègue du service. La situation de la victime a été prise en compte par la direction, qui a reçu les deux protagonistes et a mis fin à la situation de danger grave et imminent. La CGT a tenu à appeler l'attention de la cellule « conditions de vie au travail » sur la répétition des problèmes de gestion récurrents sur le site (c'était la troisième fois que nous étions interpellés par des agents de ce service en quelques mois). Nous serons bien évidemment très attentifs à ce que de nouveaux dérapages managériaux n'interviennent dans ce service. Dans le cadre, la CGT a de nouveau formulé la proposition d'établir un « comité de suivi des risques psycho-sociaux » (cf. notre déclaration liminaire) qui se réunirait tous les deux à trois mois pour faire un point régulier sur la situation des différents services du département.

Questions diverses

Les questions diverses n'ont pu être traitées en instance, la CGT a adressé les siennes par courriel au président du CHSCT et à la DRFiP 31, en voici le détail et les réponses de l'administration reçues le 30 mai 2022 (en bleu, en gras et entre guillemets) :

- **Site de Rangueil** : où en est la gestion des problématiques de chauffage et de la climatisation ?

« Le service BIL a mandaté une entreprise extérieure à celles qui interviennent sur le site pour réaliser une consultation de diagnostic sur le CFP de Rangueil, la climatisation y est inscrite. »

- **Sites de Luchon et Salies du Salat** : quelles suites ont été données aux dégâts des eaux du mois de janvier 2022. À notre sens, la sécurité électrique du bâtiment n'est pas assurée et les collègues sont donc en danger.

« A Salies comme à Luchon des travaux ont été effectués par les propriétaires. »

- **Téléphonie TOIP** : problèmes techniques à résoudre (exemple à Colomiers, appel avec choix « taper numéro » ne fonctionne pas, problème de compatibilité avec le matériel pour les collègues en situation de handicap).

« La bascule TOIP est gérée au niveau technique par le SNT de Montpellier. Les chefs de services doivent faire remonter les difficultés via la balf ppr.infotel. Leurs demandes seront ensuite prises en compte par le SNT via une concursive alim. »

La correspondante « handicap » doit se rapprocher des personnes reconnues handicapées pour analyser le besoin et le transmettre au service téléphonie qui procédera à la commande de téléphones adaptés. »

- **Site du Mirail** : pas de suite à la demande de visite de la BIL pour garage à vélos, aménagement de l'accueil (banque de pré-accueil), aménagements de bouches de climatisation sur les espaces de travail modifiés au 1er janvier 2022 (notamment pôles assiette du SIP).

« Les agents de la BIL se sont rendus sur place la semaine dernière pour le garage à vélos. La banque de pré-accueil a été installée. »

- **Accueils de proximité et travaux dans les accueils des HDF** : nous n'avons pas encore de retour de la part de M. Expert sur le retour annoncé au CHSCT. Par ailleurs, qu'en est-il de la demande d'habilitation nationale Adonis pour les agents d'accueil (SIP ou accueil de proximité) ?

« La présentation au CHSCT aura lieu le 05/07/2022 »

Adonis national demandé pour les agents d'accueil: la Direction Générale a bien été saisie début mai de cette problématique, mais nous n'avons pas eu de retour de notre demande. »



- **Muret** : Les agents du SIP sont toujours obligés de traverser le hall d'accueil pour aller remplir leurs bouteilles d'eau (évier sans robinet col de cygne coté SIP). L'installation d'une fontaine à eau est-elle envisageable ?

« Envisageable oui, il y a un robinet déjà installé. Il faut noter qu'il y a déjà une fontaine au 1^{er} étage, couloir SGC. »

- **Travaux de la place Occitane** : nous avons fait de multiples interventions concernant l'évacuation du bâtiment qui a été a de multiples reprises rendue impossible par l'encombrement généré par les travaux. Nous demandons que cet état de fait cesse immédiatement, il en va de la sécurité des personnels en cas d'incident nécessitant l'évacuation.

« L'entreprise et la maîtrise d'œuvre ont été mises en demeure de laisser les évacuations libres. Le plan d'évacuation mise en place a été communiqué aux membres du CHSCT. »

Lors d'une remontée d'information, la libération s'est faite immédiatement.



Une note va être écrite par l'équipe de maîtrise d'œuvre pour toutes les entreprises présentes sur le site sur les bonnes pratiques en matière de sécurité et de sûreté du site, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur »

- **St Gaudens** : la salle de réunion est indisponible depuis plusieurs mois, car elle sert de débarras. Est-il possible de la rendre accessible rapidement en la débarrassant de toutes les choses qui n'ont rien à y faire ?



« La salle de réunion a été "réquisitionnée" par la responsable du SIP durant la campagne IR. Un rappel va être fait. Suite à une première utilisation de cette salle par le SIP, la salle avait été vidée des archives entreposées en décembre dernier. »

- **La tentative de suicide d'un collègue a été évoquée en fin de réunion** : l'ensemble des syndicats nationaux de la DGFIP a été saisie par un collègue qui a exposé son histoire, qui l'a conduit au final à une tentative de suicide. La CGT FiP 31 a rencontré la direction pour avoir son appréciation de la situation. Lorsque le débat est venu dans ce CHSCT, l'heure tardive a fait que le quorum n'était plus suffisant pour prendre une quelconque décision. Quoi qu'il en soit, la CGT proposera lors du prochain CHSCT la désignation d'une commission d'enquête pour analyser les causes qui ont pu conduire le collègue à cette extrémité. Pour rappel, une telle commission n'est pas un tribunal, mais vise à conduire à des actions de prévention primaire dans ce type de situation.

Vos représentants CGT à ce CHSCT :

Estelle MOLLO-GENE, Stéphane BOY, Jean-Marc SERVEL, (DRFiP) – Christophe PAGES, Christophe RIBOULEAU (Douane).

Prochaine séance le 5 juillet 2022